

Fonds de solidarité

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Schweizer Revue : die Zeitschrift für Auslandschweizer**

Band (Jahr): **4 (1965-1966)**

Heft 17

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

DE NOUVEAUX LAURIERS POUR L'INDUSTRIE HORLOGERE SUISSE

Omega chronométrera les Jeux Olympiques de Mexico en 1968

L'expérience d'Omega dans le domaine du chronométrage se démontre par simple énumération. De 1932 à 1960, Omega a chronométré tous les Jeux Olympiques d'été, la plupart des Jeux Olympiques d'hiver et des grandes manifestations sportives internationales.

Aux Jeux de Tokyo, en 1964, la mesure des temps est bien entendu revenue à l'horlogerie japonaise. L'expérience ne fut-elle pas satisfaisante ? Toujours est-il que, à nouveau confrontée avec les Nippons dans la course au chronométrage pour Mexico, Omega s'est vu accorder la confiance des organisateurs.

Le programme d'Omega en matière de chronométrage prouve assez cette confiance que le public du monde entier accorde chaque jour à notre grande marque suisse. Qu'on en juge par notre calendrier de ces prochaines années :

- Jeux du Sud-Est asiatique : Malaisie 1965.
- Jeux de l'Empire Britannique et du Commonwealth : Jamaïque 1966.
- Jeux Panaméricains à Winnipeg, Canada 1967.
- Jeux Olympiques d'hiver à Grenoble, France 1968.
- Jeux Olympiques d'été à Mexico 1968.

Recherche spatiale européenne

L'Europe a décidé de partir, elle aussi, à la conquête de l'espace. Le programme de ces huit prochaines années prévoit le lancement de 400 fusées-sondes et d'une vingtaine de satellites.

Parmi les entreprises qui participeront à l'aventure, Omega livrera des horloges à quartz, ainsi que les systèmes électroniques d'affichage du temps.

En marge d'une remarquable exposition

Omega a organisé récemment à Bruxelles, Liège et Anvers, une exposition intitulée : « La Haute Joaillerie, parure de la Haute Précision ». Des dizaines de milliers de visiteurs ont pu y admirer la fameuse « Météorite », qui ouvre véritablement une voie nouvelle à la haute joaillerie, les fabuleuses collections « Résille », « Perle d'or », « Mailles d'or », etc...

De la précision suprême, cachée sous une beauté pure et sans âge...

LA DEMISSION DE M. F. WAHLEN

L'annonce du retrait de M. le Conseiller fédéral F. Wahlen dès la fin de cette année a provoqué une grande surprise. Nous reviendrons dans un prochain numéro sur la carrière exceptionnelle de ce grand magistrat qui a passé une bonne partie de son existence à l'étranger et portait de ce fait un soin attentif aux questions relatives aux Suisses de l'étranger.

LA PRESIDENCE DE LA N.S.H.

L'application de la règle démocratique du changement tous les trois ans de la présidence, vient d'entraîner la fin du mandat de M. Théo Chopard et son remplacement par M. Oscar Reck jusqu'à présent vice-président. Notre intention n'est pas d'adresser des adieux à M. Chopard, les idées fécondes qu'il a semées durant sa présidence nous imprègnent à tel point que sa présence reste vivante et nous encourage à poursuivre la tâche dans les voies qu'il a si judicieusement tracées. On reste confondu, sa modestie dut-elle en souffrir, des trésors d'imagination et de diplomatie déployés pour préparer le terrain à l'aboutissement de chacune de ses idées. L'Annuaire de 1965 lui doit beaucoup par son inspiration et le travail de coordination effectué au sein d'une équipe qui l'a admirablement compris et entouré. Dans le présent COURRIER il est fait allusion à l'une des dernières propositions de M. Chopard en tant que Président de la N.S.H. Nous n'y reviendrons pas ici. Qu'il nous suffise de rappeler, parmi ses nombreuses initiatives, celle du « rapport à la nation », qu'il a demandé avec d'autres personnalités et qui a reçu un commencement de réalisation, timide encore, dans le dernier rapport du Conseil fédéral.

M. Chopard a eu aussi le courage d'insister, au cours de sa présidence, sur la nécessité de faire circuler les idées qui stagnent trop souvent au fond des vallées et chose étonnante, même sur le Plateau, pourtant balayé par une forte bise périodiquement au long de l'année. En terminant, qu'il nous soit permis d'espérer que le nouveau Comité de la N.S.H. mettra en valeur tous les jalons posés par le précédent président et trouvera les moyens d'utiliser longtemps encore au service du Pays les vertus de ce sage qui a su donner un nouveau dynamisme à la N.S.H. et aux jeunes des raisons nouvelles d'espérer dans les destinées de notre vieille démocratie.

A. W. K.

M. R. BOVEY VA QUITTER LE S.S.E.

Lors de la dernière réunion à Soleure de la C.S.E. il a été annoncé que M. René BOVEY, Secrétaire général du S.S.E., quittera ses fonctions à la fin de l'année. Nous ne voulons pas manquer de rendre hommage à l'activité qu'il a déployée durant neuf années en faveur de la cause de ses compatriotes de l'étranger et tenons à le remercier de son dévouement tout en lui souhaitant une heureuse continuation de sa carrière dans le poste de journaliste qu'il a accepté de remplir à Berne. Il a bien voulu nous assurer qu'il continuerait à s'intéresser à notre cause à titre personnel, ce dont nous ne pouvons que nous réjouir.

Le délégué.

FONDS DE SOLIDARITE

L'assemblée générale des délégués s'est réunie à Soleure le 27 août 1965. Elle a approuvé le rapport de gestion du Fonds du 1.7.64 au 30.6.65, ainsi que les comptes de l'exercice écoulé.

Le Fonds a versé une indemnité forfaitaire dans 45 cas qui lui ont été soumis. La somme des indemnités forfaitaires figurant au bilan s'élève à fr. 455.000. La Confédération a inclus tous les cas dans la garantie. Le Fonds a encore été mis à contribution, grâce aux dons qu'il a reçus, pour une série de 12 cas graves, en marge des statuts, et pour lesquels l'intervention a été de fr. 51.000.

On voit par là que l'action de solidarité n'est pas un vain mot et se traduit concrètement au total par des versements importants, même si dans chaque situation subie par des compatriotes de l'étranger, on n'envisage que le dépannage et l'effet moral de l'entraide.

Le nombre des coopérateurs s'élève à 7.350. Sur les 8.800 adhérents au Fonds, 202 sont décédés, 349 ont démissionné parce qu'ils étaient rapatriés, d'Afrique surtout, et 213 du fait qu'ils avaient atteint leur 65ème année; 151 coopérateurs ont renoncé prématurément au sociétariat et 535 ont dû être radiés pour non accomplissement de leurs obligations financières.

Bien que cette diminution du nombre des coopérateurs s'explique en partie, il est certain que la propagande faite en vue de recueillir de nouveaux adhérents au Fonds, n'a pas encore répondu à l'attente des responsables.

Les groupements suisses de l'étranger et en premier lieu notre communauté Suisse de Belgique et du Grand-Duché, se doivent de recueillir de nouvelles inscriptions au Fonds de solidarité qui a déjà versé 2,2 millions de francs suisses à 220 coopérateurs lésés.

Ce Fonds répond à un besoin de sécurité et dans un domaine où il n'est généralement pas possible de prendre une assurance ordinaire. Et si nous avons la chance de vivre dans un pays où les risques sont à vue humaine très réduits, n'oublions pas le geste de solidarité envers nos compatriotes plus exposés, geste qui doit s'exprimer pour ceux qui ne sont pas encore coopérateurs, par une adhésion, ne serait-ce que de principe, au Fonds de solidarité. Faites donc usage du formulaire d'inscription annexé au présent numéro.

L'OBSERVATEUR.

INFORMATIONS CULTURELLES

— Une réception a eu lieu à l'AMBASSADE DE SUISSE en l'honneur des professeurs A. de Muralt, de l'Université de Berne et A. Hopf, de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich, qui viennent de recevoir le titre de Docteur Honoris Causa de l'Université Libre de Bruxelles.

— D'autre part, le professeur Waser, directeur de l'Institut de Pharmacologie de l'Université de Zurich, a reçu la médaille de l'Université de Louvain à la suite des deux conférences sur la pharmacologie moléculaire qu'il y a données.

— En complément à son livre dont il a déjà été question ici, M. Freddy Boller a réalisé un film de 8 mm en couleur qu'il viendra présenter en janvier prochain sous les auspices de l'Union Suisse de Bruxelles. Le produit de la vente du livre « L'enfer des crocodiles » (éd. Flammarion), servira à financer une expédition cinématographique au Congo.

EVENEMENTS FAMILIAUX

Plusieurs des bulletins de communautés suisses de l'étranger qui nous parviennent ont une rubrique appréciée par leurs membres : celle des événements familiaux. Le souhait ayant été exprimé à diverses reprises de voir s'ouvrir une telle rubrique dans notre journal, nous avons décidé de la créer à titre d'essai à partir du prochain numéro.

Les faire-parts de naissance, mariage et décès devront parvenir au COURRIER SUISSE, 2, rue Philippe-le-Bon, Bruxelles 4, avant la date limite indiquée sur le dernier numéro paru.

La cdr.

UN CENTRE SUISSE A BRUXELLES ?

Le SWISS CENTRE de Londres vient d'être inauguré. Il servira sous diverses formes la propagande commerciale et culturelle de la Suisse.

Sans rêver d'un SWISS CENTRE de même envergure pour Bruxelles, il y a actuellement divers projets à l'étude, pour lesquels le Comité de la MAISON SUISSE manifeste, peut-être, une discrétion trop prolongée. Cependant un travail urgent doit être entrepris : celui du ravalement des façades et des murs. Leur état actuel est à la fois un signe de négligence et une très mauvaise propagande pour notre pays. C'est l'impression qui s'est dégagée lors de la Conférence des Présidents du 4 décembre 1965. En adhérant comme coopérateur à la Société LA MAISON SUISSE, nos compatriotes lui donneront de nouveaux moyens et renforceront les rangs de ceux qui estiment qu'une solution, même transitoire, doit intervenir dans le plus court délai.

Un coopérateur.